

Créteil, le 1<sup>er</sup> avril 2021

**COMPTE RENDU ANALYTIQUE DE LA REUNION  
DU CONSEIL DE TERRITOIRE  
DU 31 MARS 2021**

L'an deux mil vingt et un, le trente et un mars à dix-neuf heures, le conseil de territoire de l'établissement public territorial Grand Paris Sud Est Avenir s'est réuni à l'auditorium de la Maison du handball à Créteil, sous la présidence de Monsieur Laurent CATHALA, Président.

Etaient présents, formant le tiers des membres en exercice et pouvant délibérer conformément à l'article 6 de la loi n° 2020-1379 du 14 novembre 2020 autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire :

Monsieur Laurent CATHALA, Président.

Madame Marie-Christine SEGUI, Monsieur Régis CHARBONNIER, Madame Françoise LECOUFLE, Monsieur Alexis MARECHAL, Monsieur Denis OZTORUN, Monsieur Jean-Pierre BARNAUD, Monsieur Jean-François DUFEU, Monsieur Jean-Pierre CHAFFAUD, Monsieur Yvan FEMEL, Monsieur Patrick FARCY, Madame Pauline ANAMBA-ONANA, Monsieur Julien BOUDIN, vice-présidents.

Monsieur Alphonse BOYE, Monsieur Arnaud VEDIE, Monsieur Didier DOUSSET, Monsieur Jean-Daniel AMSLER, Madame Claire CHAUCHARD, Monsieur Grégoire VERNY, Monsieur François VITSE, Monsieur Vincent BEDU, Monsieur Jean-Philippe BIEN, Madame Anne-Marie BOURDINAUD, Monsieur Maurice BRAUD, Monsieur Bruno CARON, Madame Dominique CARON, Monsieur Jean-Edgar CASEL, Madame Marie-Carole CIUNTU, Monsieur Gilles DAUVERGNE, Monsieur Richard DELLA-MUSSIA, Madame Oumou DIASSE, Madame Virginie DOUET-MARCHAL, Monsieur Etienne FILLOL, Madame Martine GARRIGOU-GAUCHERAND, Madame Claire GASSMANN, Monsieur Philippe GERBAULT, Monsieur Vincent GIACOBBI, Madame Julie GOMES CORDESSE, Monsieur Bruno KERISIT, Madame Corine KOJCHEN, Madame Sophie LE MONNIER, Madame Rosa LOPES, Monsieur Ludovic NORMAND, Madame Séverine PERREAU, Monsieur Joël PESSAQUE, Monsieur Jean-Louis POUJOL, Madame Marie-Christine SALVIA, Monsieur Michel SASPORTAS, Monsieur Jean-Raphaël SESSA, Madame Sylvie SIMON-DECK, Monsieur Axel URGIN, Monsieur Michel WANNIN, Madame Mathilde WIELGOCKI, conseillers territoriaux.

Etaient absents représentés ayant donné pouvoir :

Monsieur Luc CARVOUNAS à Monsieur Julien BOUDIN, Monsieur Jean-Paul FAURE-SOULET à Madame Marie-Christine SEGUI, Monsieur Yves THOREAU à Monsieur Patrick FARCY, Monsieur Thierry HEBBRECHT à Monsieur Arnaud VEDIE, Monsieur Philippe LLOPIS à Madame Françoise LECOUFLE, Monsieur Eric TOLEDANO à Monsieur Laurent CATHALA, Monsieur Mohamed CHIKOUCHE à Monsieur Julien BOUDIN, Madame Catherine DE RASILLY à Madame Martine GARRIGOU-GAUCHERAND, Madame Patrice DEPRez à Monsieur Jean-François DUFEU, Monsieur Patrick DOUET à Monsieur Denis OZTORUN, Madame Marie-Claude GAY à Madame Françoise LECOUFLE, Madame Frédérique HACHMI à Monsieur Jean-Philippe BIEN, Madame Jacqueline LETOUZEY à Monsieur François VITSE, Monsieur Luc MBOUMBA à Madame Pauline ANAMBA-ONANA, Monsieur Akli MELLOULI à Monsieur Laurent CATHALA, Madame Sonia RABA à Monsieur Bruno KERISIT, Madame Carine REBICHON-COHEN à Monsieur Didier DOUSSET, Madame Josette SOL à Madame Sylvie SIMON-DECK, Madame Marie VINGRIEF à Madame Julie GOMES CORDESSE, Madame Laurence WESTPHAL à Monsieur Jean-Daniel AMSLER.

Était absente excusée :

Madame France BERNICHI.

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Pierre BARNAUD.

Monsieur le Président procède à l'appel nominal des membres du conseil de territoire en exercice et constate que le quorum est atteint pour la validité des délibérations.

Monsieur le Président soumet ensuite à l'approbation des membres du conseil de territoire le compte rendu de la réunion du conseil de territoire du 31 mars 2021. Aucune observation n'étant faite, le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

Monsieur le Président donne ensuite communication des décisions qu'il a prises pour la période du 25 janvier au 23 mars 2021.

Aucune observation n'étant faite sur ces deux points, les membres du conseil de territoire lui en donnent acte.

Il est procédé à l'examen des rapports figurant à l'ordre du jour :

**N°CT2021.2/018-1-2 : Affaires générales - Ressources humaines** - Adoption de la convention portant adhésion aux prestations du service conseil, insertion, maintien dans l'emploi du centre de gestion interdépartemental de la Petite Couronne de la région Ile de France - Tableau des effectifs - Création et suppression de postes

Rapporteur : Monsieur Jean-François DUFEU

Adopté à l'unanimité

**N°CT2021.2/019 : Solidarité budgétaire** - Adoption d'une convention de mise à disposition à titre individuel d'un coordinateur des missions d'urbanisme à la commune de la Queue-en-Brie

Rapporteur : Monsieur Alexis MARECHAL

Adopté à l'unanimité

*Arrivée de Madame Oumou DIASSE à 19h20*

*Arrivée de Monsieur Maurice BRAUD à 19h30*

*Arrivée de Madame Claire CHAUCHARD à 19h50*

**N°CT2021.2/020-1 à 15 : Finances** - Adoption du budget primitif du budget principal pour l'exercice 2021 avec reprise anticipée des résultats de clôture de l'exercice 2020. Attribution des subventions. Autorisation d'emprunt. Plan de soutien à l'activité à l'emploi - Plan jeunes et d'inclusion sociale - Mesures diverses

Rapporteur : Monsieur Alexis MARECHAL

Adopté à l'unanimité

**N°CT2021.2/021-1-2 : Finances** - Adoption du budget primitif du budget annexe "assainissement" pour l'exercice 2021 avec reprise anticipée des résultats de clôture de l'exercice 2020.

Rapporteur : Monsieur Alexis MARECHAL

Adopté à l'unanimité

**N°CT2021.2/022-1-2 : Finances** - Adoption du budget primitif du budget annexe "parcs de stationnement" pour l'exercice 2021 avec reprise anticipée des résultats de clôture de l'exercice 2020.

Rapporteur : Monsieur Alexis MARECHAL

Adopté à l'unanimité

**N°CT2021.2/023 : Finances** - Adoption du budget primitif du budget annexe "eau potable" pour l'exercice 2021 avec reprise anticipée des résultats de clôture de l'exercice 2020.

Rapporteur : Monsieur Alexis MARECHAL

Adopté à l'unanimité

**N°CT2021.2/024-1-2 : Aménagement** - ZAC du Centre Ville de Sucy-en-Brie - Déclaration de projet. Réitération de la déclaration d'utilité publique. Modification du dossier de réalisation de la ZAC. Adoption d'un avenant n°4 au traité de concession d'aménagement. ZAC Cité Verte Fosse Rouge - Adoption de la convention de portage foncier du bien situé 19 rue de la Fosse Rouge avec le SAF 94

Rapporteur : Madame Marie-Christine SEGUI

Adopté à l'unanimité

**N°CT2021.2/025-1-2-3 : Aménagement-Maîtrise foncière** - Délégation du droit de préemption urbain au SAF 94 sur le périmètre ' Ardouin/Kiffer ' sur la commune du Plessis-Trévis

Rapporteur : Madame Marie-Christine SEGUI

Adopté à l'unanimité



**N°CT2021.2/026-1-2 : Aménagement-Maîtrise foncière** - Chemin de la Montagne / Pierre Lais : Autorisation donnée au SAF 94 de conclure le protocole transactionnel relatif à la résiliation amiable du bail commercial de la société Insert SA et adoption de la convention correspondante avec le SAF 94. Adoption de la convention de portage foncier relatif à l'acquisition du bien immobilier sis 3 chemin de la Marbrerie à la Queue-en-Brie.

Rapporteur : Madame Marie-Christine SEGUI

Adopté à l'unanimité

**N°CT2021.2/027 : Economie sociale et solidaire** - Lancement de l'appel à projets ' Initiatives d'économie sociale et solidaire 2021 ' et adoption du règlement intérieur

Rapporteur : Madame Pauline ANAMBA-ONANA

Adopté à l'unanimité

**N°CT2021.2/028 : Insertion sociale et professionnelle** - Désignation de représentants de l'établissement public territorial au sein des missions locales des Bords de Marne et des Portes de la Brie

Rapporteur : Madame Pauline ANAMBA-ONANA

Adopté à l'unanimité

Est désigné représentant auprès de la mission locale des Bords de Marne :

- Monsieur Jean-Louis POUJOL

Sont désignés représentants pour la mission locale des Portes de Brie :

- Monsieur Jean-Raphaël SESSA
- Monsieur Jean-Paul FAURE SOULET
- Madame Carine REBICHON-COHEN
- Monsieur Didier DOUSSET

**N°CT2021.2/029-1-2-3-4-5-6 : Habitat** - Attribution de subventions pour surcharge foncière à Valophis Habitat, Antin Résidences et Immobilière 3F pour 4 opérations de construction de logements locatifs sociaux à Chennevières-sur-Marne, Mandres-les-Roses, Ormesson-sur-Marne et Le Plessis-Trévisé ; Approbation de garanties d'emprunts à Logial-Coop et Antin Résidence pour 2 opérations de construction de logements sociaux à Alfortville et Ormesson-sur-Marne

Rapporteur : Madame Françoise LECOUFLE

Adopté à l'unanimité

**N°CT2021.2/030 : Habitat** - Lancement de l'élaboration du plan partenarial de gestion de la demande et d'information des demandeurs de logements sociaux

Rapporteur : Madame Françoise LECOUFLE

Adopté à l'unanimité

**N°CT2021.2/031 : Valorisation du patrimoine et des paysages** - Modification de la zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager de la commune de Mandres-les-Roses

Rapporteur : Monsieur Patrick FARCY

Adopté à l'unanimité

**N°CT2021.2/032 : Voiries-eau-assainissement** - Autorisation donnée à Monsieur le Président ou son représentant de signer l'accord cadre multi-attributaire d'assistance technique pour la réalisation des études et le suivi des travaux dans le cadre d'opérations de voirie, d'assainissement, sur les réseaux fibre optique, SLT ou éclairage public et ouvrages d'art sur le territoire de Grand Paris Sud Est Avenir

Rapporteur : Monsieur Denis OZTORUN

Adopté à l'unanimité

**N°CT2021.2/033 : Voiries-eau-assainissement** - Adoption du principe de délégation du service public de distribution de l'eau potable pour la commune de Créteil

Rapporteur : Monsieur Denis OZTORUN

Adopté à l'unanimité

**N°CT2021.2/034 : Voiries-eau-assainissement** - Ajustement de la liste des voiries et parcs de stationnement d'intérêt territorial annexée à la délibération n°CT2017.5/094 du 28 septembre 2017 modifiée

Rapporteur : Monsieur Denis OZTORUN

Adopté à l'unanimité

**N°CT2021.2/035 : Propreté urbaine** - Acquisition à l'euro symbolique du lot n°303 de la copropriété Le Clos Fontaine sise 60 rue Nicolas Ledoux à Créteil auprès de Créteil-Habitat-SEMIC

Rapporteur : Monsieur Régis CHARBONNIER

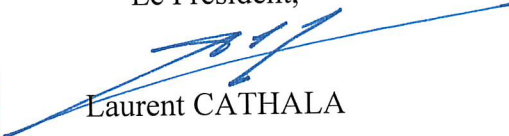
Adopté à l'unanimité

### QUESTIONS DIVERSES

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée le trente-et-un mars deux mil vingt-et-un à vingt-et-une heures quinze.



Le Président,

  
Laurent CATHALA